

Ministère des Affaires Sociales

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL (MARCHES RESERVES AUX PME GABONAISES)

Date de lancement : 10 juin 2024
Appel d'offres : N°001/MAS/SG/ 2024
Nom du projet : REHABILITATION DU CENTRE D'ACCUEIL POUR ENFANTS EN DIFFICULTES SOCIALE (CAPEDS).
Source de financement : Etat gabonais, Exercice 2024.

1. OBJET

Le Ministère des Affaires sociales lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux de réhabilitation du CAPEDS, en peinture, carrelage, maçonnerie, climatisation, menuiserie métallique, électricité, menuiserie aluminium et vitrerie, menuiserie bois, charpente.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires :

- Agréés conformément aux dispositions de la loi N° 008/2018 du 08/02/2019 portant orientation de la politique nationale de la promotion des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics ;
- Remplissant les conditions de l'article 3 du décret n°0053/PR/MEP du 21 novembre 2023 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

Le Directeur Général des Marchés Publics



Commissaire Général Sylvie NGUEMBHYT

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 100 000 F CFA.

Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la même adresse :

Ministère des Affaires Sociales

Secrétariat General

Derrière l'immeuble Air France

BP : 1740 Libreville /Gabon

Tel : 077 29 60 36/066 77 06 76 / 077 90 08 09

Le Dossier d'Appel d'Offres peut également être consulté sur le site Internet de la Direction Générale des Marchés Publics <https://www.lejimp.ga>.

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **Lundi 08 Juillet 2024 à 10h00** et être accompagnées d'une déclaration sur l'honneur attestant le respect des engagements résultants de la soumission et de l'attribution du marché.

A compter de cette date, ces offres resteront valables **120 jours**.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus cinq ans d'existence, ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **Lundi 08 Juillet 2024 à partir de 11h00** dans la salle de réunion du 3eme étage du ministère des affaires sociales.

Le Secrétaire Général



Paule LISSENGUE YAP

